Informations de base

2021/0250(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive

Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme: mécanismes devant être mis en place par les États membres

Abrogation Directive 2015/849 2013/0025(COD)

Subject

2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers
2.50.10 Surveillance financière
7.30.20 Lutte contre le terrorisme
7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux

Priorités législatives

Déclaration commune 2021 Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24 Procédure terminée

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/0250(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Abrogation Directive 2015/849 2013/0025(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CJ12/9/07898